

Mémoires de Messire Clémentçon

Autor(en): **Daucourt, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 204

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

Mémoires

DE

Messire CLEMENÇON

PUBLIÉS PAR A. DAUCOURT

curé de Miécourt.

Heureux encore le pauvre peuple, si les impies en étaient restés là. Hélas ! il ne se passa pas six semaines qu'ils se portèrent avec furie dans les églises pour y consommer les dernières horreurs contre Dieu et la religion, comme on le verra vers la fin de cette année 1793. Pendant un petit intervalle on prévint, en plusieurs endroits, leur fureur extravagante, tant pour sauver respectueusement la divine Eucharistie, que pour remettre en lieux sûrs, à Delémont les précieuses reliques des Sts-Germain et Randoald dans la sacristie du dit Chapitre de Moutier-Grandval, jusqu'au moment où l'on put les amener à Courrendlin avec les autres vases sacrés appartenant à ce Chapitre (*).

Sur la fin de 1793 jusqu'au mois de février 1794, on vit commettre les plus horribles sacrilèges dans la maison du Seigneur. Oui, ce moment épouvantable parut enfin. Les impies

(* Comme ce Chapitre était combourgeois de Soleure et compris dans la Neutralité helvétique, on plaça sur la porte de la sacristie, qui renfermait les objets précieux de ces chanoines, ces mots : « Propriété du Chapitre de Moutier-Grandval, compris dans la Neutralité helvétique ».

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 6

FLEUR DE FALAISE

PAR

MAXIME AUDOIN

Et Legoff se mit courageusement à l'étude. La botanique, source, pour ses adeptes, de tant de jouissances innocentes, se présente aux profanes hérissée de difficultés, surtout dans les débuts, et lorsque fait défaut un initiateur compiaisant. Geneviève, la savante fille, n'eût pas demandé mieux que de guider le néophyte malgré lui. Mais, outre qu'elle n'eût pas consenti à revoir Pierre en cachette, M. Chardonnet, devenu pour elle une duègne féroce, la surveillait étroitement, et l'emmenait avec lui

coururent avec acharnement dans les églises pour détruire et anéantir les augustes mystères de notre sainte religion. En premier lieu ce fut dans l'église de Porrentruy, où se commirent des crimes avec une rage infernale. Ces monstres, armés de haches, de pioches et d'autres instruments, pénétrèrent jusqu'au sanctuaire pour abattre le tabernacle, le maître-autel et fouler aux pieds les vases sacrés, en vomissant d'horribles blasphèmes contre la divinité de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. Ils traitaient la religion et son culte de pure superstition et de fanatisme pour tromper le peuple. La nuit arriva à propos pour mettre fin à leurs scélératesses et leurs sacrilèges.

A Saignelégier, mêmes extravagances. Après avoir détruit les autels, renversé les croix et brisé les images, ces malheureux esclaves de la liberté, amenèrent tous ces débris sur la place publique, y mirent le feu en chantant d'insolentes chansons au mépris de la religion et en dansant autour de ce feu.

Je serais trop long si je racontais toutes les abominations qu'ils commirent dans d'autres maisons des particuliers qui tenaient la parti de la religion. Je ne m'arrêterai point non plus à raconter de pareils forfaits arrivés ailleurs. Je craindrais de trop affliger et allarmer le lecteur. Je passe donc à d'autres scènes moins tragiques, pour faire une petite diversion.

On apprit bientôt dans toute la Prévôté catholique l'agréable nouvelle qu'on allait enfin transporter de Delémont, dans l'église de Courrendlin, les reliques de St-Germain et de St-Randoald. Le jour marqué pour cette heureuse translation fut fixé au 13 février 1794. On chargea, en pleurant, ces saints Corps sur un char qu'on conduisit vers Courrendlin. Tous les bons bourgeois habitants de Delémont versaient

dans toutes ses excursions. Elle avait dû se contenter de faire passer au garçon par l'intermédiaire de leur vieille amie, les traités nécessaires et un choix de plantes extraites de son propre herbier.

— Eh ! bien, demandait parfois Mme Dupont à son protégé, cela marche-t-il ?

— Heu ! je commence un peu à me débrouiller, — seulement, le temps passe !

Effectivement, la saison s'avancait, et les deux pauvres jeunes gens voyaient arriver à grands pas l'heure où ils leur faudrait se séparer jusqu'à l'année prochaine. A moins...

A moins que le dieu propice aux amoureux, — qui, hélas ! ne chôme point de besogne, — ne daignât intervenir en leur faveur...

Un matin, le tuteur et sa pupille, — sans se parler, car la pupille boudait le tuteur, — suivaient la crête d'une falaise, lorsque M. Char-

des larmes et sanglotaient en voyant le départ de ce précieux trésor. Arrivé sur le territoire neutre de la Prévôté, tout le peuple désira voir ces précieux dépôts. Il témoignait de sa profonde vénération envers les corps saints de leurs glorieux patrons. Tous chantaient des hymnes et des cantiques d'allégresse jusqu'au village où les Corps saints furent reçus par Messieurs les chanoines et chapelains du Chapitre, et par M. le curé de Courrendlin. Les Corps saints furent placés de chaque côté du maître-autel. (*)

Le lendemain il y eut un office solennel chanté par Monsieur de Buchenberg, prévôt du Chapitre. Après la messe on chanta le Te Deum d'actions de grâces. Le concours du peuple fut nombreux pendant toute la matinée de la première exposition. Le peuple ne cessait de rendre mille actions de grâces au Tout Puissant de ce qu'il l'avait favorisé en permettant que ces précieuses reliques puissent lui arriver et de lui avoir soustrait au péril imminent où elles étaient d'être profanées et même brûlées par la furie des irrégionnaires Français et leurs semblables du pays. Ces misérables désolaient tout le pays par les atrocités qu'ils y commettaient tant

(* Quand les Français envahirent la Prévôté, fin décembre 1797, les Chanoines se réfugièrent à Soleure avec les Corps des Sts Germain et Randoald. Le Concordat de 1801, ayant aboli les Chapitres, le dernier Prévôt du Chapitre de Moutier, M. de Buchenberg, donna, à la paroisse de Delémont les corps de St-Germain et de St-Randoald. Ils furent remis en 1805, à leur ancienne place, de chaque côté du maître-autel de l'église de St-Marcel, où ils sont encore, avec la crose de St-Germain, précieux spécimen de l'art de l'orfèvrerie du VII^e siècle. Le calice de St-Germain est conservé à la sacristie. Il est aussi du VII^e siècle.

donnet tressaillit soudain, et d'une voix altérée, l'index frémissant :

— Geneviève !
— Mon oncle !
— Là... là !

Geneviève regarda dans la direction indiquée, et, à cinquante mètres en face d'eux, sur le revers d'un immense rocher à pic, de tous côtés environné par la mer, elle aperçut une plante, haute de près de deux mètres, à la cime de laquelle s'épanouissait une belle fleur d'un violet pourpré.

— Tu vois ?

— Je vois, dit-elle nonchalamment.

M. Chardonnet froitta ses lunettes, darda sur la fleur ses yeux usés par les veilles, puis, navré :

— Je ne distingue pas bien !

Geneviève prit ses jumelles marines qu'elle portait toujours en sautoir, et, intéressée quoiqu'elle en eût :

— C'est une malvacée... une... *lavatera*..